

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Irénée
Comté de Charlevoix**

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 12 janvier 2009 à la salle des délibérations, soit à 19h30.

Conseillers (ères) présents (es): Mme Evelyne Moisan, M. Gérald Pilote, M. Michel Gauthier, M. Angelo Gauthier, sous la présidence du Maire, M. Pierre Boudreault.

Absences : M. Roberto Audet, M. Jacques Morin.

Est également présente, Madame Marie-Claude Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1- Prière et acceptation de l'ordre du jour
- 2- Adoption des comptes
- 3- Acceptation du procès-verbal du 1er décembre 2008
- 4- Acceptation du procès-verbal du 8 décembre 2008
- 5- Acceptation du procès-verbal du 17 décembre 2008
- 6- Responsabilité des élus
- 7- Fixer le taux d'intérêt pour l'année 2009
- 8- Adhésion à l'ADMQ 2009
- 9- Adhésion à la COMBEQ 2009
- 10- Adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités
- 11- Adhésion à l'Association Québécoise d'Urbanisme
- 12- Billets de ski (Mont Grand Fonds)
- 13- Changement de pro-maire
- 14- Mandat et achat d'un VTT
- 15- Acceptation de la proposition de SSQ Groupe financier dans le cadre du regroupement du Lac St-Jean / Bas St-Laurent / Gaspésie / Côte Nord
- 16- Acceptation de soumission pour l'entretien de la patinoire
- 17- Annulation facture
- 18- Rapport de comités
- 19- Varia (ouvert)
- 20- Période de questions allouée aux contribuables
- 21- Levée de l'assemblée

2009-01-01

PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La prière est suivie de l'acceptation de l'ordre du jour sur proposition de M. Gérald Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers et ce, en laissant le varia ouvert.

2009-01-02

ADOPTION DES COMPTES

Sur proposition de M. Angelo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes (comptes à payer # C800724 au # C800764 et les salaires pour le mois de décembre 2008 au montant de 780 758.26\$ et les comptes à payer # C900001 au # C900031 et 1000001 pour un montant de 62 702.26\$), présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

2009-01-03

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1er DÉCEMBRE 2008

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance du 1er décembre 2008, l'ayant tous reçu avec dispense de lecture.

2009-01-04

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 DÉCEMBRE 2008

Il est proposé par Mme Evelyne Moisan et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2008, l'ayant tous reçu avec dispense de lecture.

2009-01-05

ACCEPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2008

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2008, l'ayant tous reçu avec dispense de lecture.

2009-01-06

RESPONSABILITÉ DES ÉLUS

Il est proposé par M. Gérald Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers que les responsabilités des élus municipaux soient attribués de la façon suivante:

Mme Evelyne Moisan: Bibliothèque et plage.

M. Roberto Audet: Sécurité publique et politique familiale.

M. Jacques Morin: Urbanisme et mise en valeur du territoire, aqueduc et égout, convention de travail des employés.

M. Gérald Pilote: Urbanisme et mise en valeur du territoire, convention de travail des employés.

M. Michel Gauthier: Loisirs (terrain de jeux), voirie.

M. Angelo Gauthier: Convention de travail des employés.

M. Pierre Boudreault: Incendie.

2009-01-07

FIXER LE TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2009

Il est proposé par M. Gérald Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers de fixer le taux d'intérêt à 12% concernant les arrrages de taxes pour l'année 2009 et toutes autres factures au cours de l'année.

2009-01-08

ADHÉSION À L'ADMQ 2009

Il est proposé par M. Angelo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2009 au montant de 496.98\$ taxes incluses.

2009-01-09

ADHÉSION À LA COMBEQ 2009

Il est proposé par Mme Evelyne Moisan et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2008 au montant de 253.97\$ taxes incluses.

2009-01-10

ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par M. Gérald Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à l'Association Québécoise des municipalités pour l'année 2009 au montant de 633.22\$ taxes incluses.

2009-01-11

ADHÉSION À L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à l'Association Québécoise d'Urbanisme pour l'année 2009 au montant de 112.88\$ taxes incluses.

2009-01-12

ACHAT DE BILLETS DE SKI ALPIN

Le tirage se fait en présence des élus municipaux. Les noms des vingt gagnants pour une journée de ski au Mont Grand-Fonds sont les suivants:

Jonathan Bélanger, Paul-Philippe Nadeau, Nancy Bouchard, Anthony Gauthier, Danielle Murray, Guillaume Brousseau, Sandra Brousseau, Roxanne Deraps,

Rémy Gauthier, Sylvie Simard, Henriette Gauthier, Raphaël Gauthier, Carole-Anne Deraps, Louiselle Tremblay, Jérôme Gagné, Jonathan Boudreault, Kaven Gauthier, Vicky Brousseau, Maxime Brousseau, Francine Dufresne.

Prendre note que chaque gagnant recevra une facture de 10\$ afin de défrayer les coûts du billet.

2009-01-13

CHANGEMENT DE PRO-MAIRE

Il est proposé par M. Angelo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Gérald Pilote, pro-maire pour une période de trois mois. Il se trouve à remplacer M. Michel Gauthier.

2009-01-14

MANDAT ET ACHAT D'UN VTT

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Monsieur Jacques Morin, conseiller, pour faire l'acquisition d'un VTT pour la municipalité de Saint-Irénée afin d'effectuer le transport à la prise d'eau, gratter la patinoire, etc.

2009-01-15

ACCEPTATION DE LA PROPOSITION DE SSQ GROUPE FINANCIER DANS LE CADRE DU REGROUPEMENT DU LAC ST-JEAN / BAS ST-LAURENT/ GASPÉSIE / CÔTE NORD

CONSIDÉRANT le mandat confié au Groupe Financier AGA inc. (AGA) afin d'agir à titre de consultant pour la municipalité dans le cadre du regroupement d'achat en assurance collective du Lac St-Jean / Bas St-Laurent / Gaspésie / Côte Nord;

CONSIDÉRANT la soumission déposée par SSQ Groupe financier;

CONSIDÉRANT l'analyse produite par AGA portant sur un contrat d'une durée maximum de soixante (60) mois tel que prévu au devis;

CONSIDÉRANT les conclusions d'AGA;

CONSIDÉRANT la décision unanime des municipalités du regroupement face au choix de l'assureur à retenir ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. ANGELO GAUTHIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

- 1 Qu'AGA agisse à titre d'expert conseil en assurance collective pour et au nom de la ville à compter du 1^{er} janvier 2009;
- 2 D'accepter la soumission de SSQ Groupe financier pour toutes les protections qui y sont prévues;
3. Que ce contrat soit pour une durée de soixante (60) mois maximum, sujet au renouvellement tel que prévu au devis, que leur mise en vigueur soit effective le 1^{er} janvier 2009, que les taux soient garantis jusqu'au 31 juillet 2010 et les frais d'administration jusqu'à la fin des contrats (maximum 60 mois);
4. Que les taux et les primes pour chacune des protections soient pour les 19 premiers mois du contrat selon ce qui apparaît aux tableaux déposés par AGA.
5. Il est entendu que les primes peuvent varier en fonction du volume (c'est-à-dire des ajouts, des retraits ou des variations dans le nombre et la fonction des personnes adhérentes).

C.c. Madame Cynthia Dufour, Groupe Financier AGA Inc.

2009-01-16 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est proposé par Mme Evelyne Moisan et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Monsieur Vincent Fortin afin de s'occuper de la patinoire durant la période des Fêtes et les fins de semaine jusqu'au printemps 2009.

2009-01-17 ANNULATION FACTURE

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler la facture # CRF700060 au montant de 100\$ pour non paiement.

2009-01-18 RAPPORT DE COMITÉS

Michel Gauthier : Le Centre de conditionnement physique est en opération; un rapport détaillée sera déposé en février prochain.

Pierre Boudreault: M. le Maire explique que les travaux pour Internet Haute Vitesse débuteront bientôt, soit l'installation de la fibre optique, etc, et un échéancier nous sera soumis prochainement.

2009-01-20 PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

Voici les questions posées par les contribuables :

Est-ce que la municipalité défraie les frais d'avocat de monsieur Manuel Tremblay;

2009-01-21 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée se fait à 19h55 sur proposition de M. Angelo Gauthier.

Pierre Boudreault,
Maire

Marie-Claude Lavoie,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Irénée
Comté de Charlevoix**

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 21 janvier 2009 à la salle des délibérations, soit à 19h30.

Conseillers (ères) présents (es): Mme Evelyne Moisan, M. Jacques Morin, M. Roberto Audet, M. Gerald Pilote, M. Michel Gauthier, sous la présidence du Maire, M. Pierre Boudreault.

Absence: M. Angelo Gauthier.

Est également présente, Madame Marie-Claude Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 22- Ouverture de l'assemblée
- 23- Constatation du quorum
- 24- Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 25- Servitude de passage (Dossier Robert Raymond)
- 26- Acceptation de la soumission de l'architecte pour l'usine d'eau potable
- 27- Acceptation de l'offre d'achat pour le lot 380
- 28- Augmentation de la marge de crédit
- 29- Période de questions allouée aux contribuables
- 30- Levée de l'assemblée

2009-01-22 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. le Maire ouvre l'assemblée par la prière.

2009-01-23 **CONSTATATION DU QUORUM**

M. le Maire constate qu'il y a quorum et poursuit l'assemblée.

2009-01-24 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Evelyne Moisan et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2009-01-25 **SERVITUDE DE PASSAGE (Dossier Robert Raymond)**

IL EST PROPOSÉ PAR M. JACQUES MORIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la corporation municipale de St-Irénée accorde une servitude de passage réelle et perpétuelle de passage à pieds et en véhicule de toute sorte, permettant à Robert Raymond de circuler et d'accéder de sa propriété au chemin public (rue Principale);

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la corporation municipale de St-Irénée accorde une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout permettant à Robert Raymond le maintien des tuyaux d'aqueduc et d'égout raccordant sa propriété au réseau municipal situé sur la rue Principale.

L'assiette des servitudes est décrite comme suit:

DÉSIGNATION

(assiette des servitudes)

(Fonds servant)

<DESIGNATION-DES-BIENS-VISES><CIRCONSCRIPTION-FONCIERE> Un immeuble de figure irrégulière connu et désigné comme étant et composant une partie du lot originaire numéro cinquante-quatre (P.54) du cadastre officiel de la paroisse de St-Irénée, Circonscription foncière de Charlevoix 1, municipalité de St-Irénée, borné et décrit comme suit: Vers le Nord-Est par le lot 53 mesurant sept mètres et quatre-vingt-sept centièmes (7,87 m); vers l'Est et le Nord-Est par le lot 54 partie mesurant successivement cinq mètres et quatre-vingt-treize centièmes (5,93 m) le long d'une courbe dont le rayon est de cinq mètres et soixante-sept centièmes (5,67 m) vers l'Est et neuf mètres et quatre-vingt-trois centièmes (9,83 m) vers le Nord-Est; vers le Sud-Est par le lot 51 partie mesurant vingt et un mètres et quatre-vingt-deux centièmes (21,82 m); vers le Sud-Ouest par la rue Principale (montrée à l'originaire) mesurant six mètres et zéro centième (6,00 m); vers le Nord-Ouest et l'Ouest par le lot 54 partie mesurant successivement treize mètres et cinquante-cinq centièmes (13,55 m) vers le Nord-Ouest, cinq mètres et zéro centième (5,00 m) le long d'une courbe dont le rayon est de quatre mètres et soixante-huit centièmes (4,68 m) et seize mètres et vingt et un centièmes (16,21 m) vers l'Ouest; contenant en superficie cent quatre-vingt-huit mètres carrés et trois dixièmes (188,3 m²).

Sans bâtisse.

Sans numéro civique.

Le tout tel qu'il appert d'une description technique faite et préparée par Stéphane Brisson, arpenteur-géomètre, le 19 décembre 2008 sous le numéro 1786 de ses minutes. </CIRCONSCRIPTION-FONCIERE> </DESIGNATION-DES-BIENS- VISES>

IL EST RÉSOLU QU'une entente sur le coût de déneigement soit signée avec Robert Raymond.

Aux effets ci-dessus, IL EST RÉSOLU que la corporation autorise Pierre Boudreault et Marie-Claude Lavoie, respectivement maire et secrétaire-trésorière, à convenir toute clause et à signer pour et au nom de la corporation tous les documents nécessaires afin que plein effet soit donné à la présente.

2009-01-26

ACCEPTATION DE A SOUMISSION DE L'ARCHITECTE POUR L'USINE D'EAU POTABLE

Il est proposé par M. Roberto Audet et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels en architecture (Diane Gervais, architecte) relative au projet de construction de la nouvelle usine de production d'eau potable.

2009-01-27

ACCEPTATION DE L'OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT 380

Il est proposé par Mme Evelyne Moisan et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre d'achat (PA 66057) de Madame Vanessa Boudreault et de Monsieur Jean-François Bouchard pour le lot 380 situé dans la rue de la Rivière à Saint-Irénée au montant de 22 703.10\$ plus les taxes.

Attendu que Monsieur Pierre Boudreault, maire et Madame Marie-Claude Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette vente.

Attendu que cette résolution annule la résolution # 2008-12-27 (PA12789). Un avis de modification a été signé le 20 janvier 2009 pour annulation (MO 57030).

2009-01-28

AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'augmenter la marge de crédit dans le folio 10 605 Prêt # 3 à 500 000\$. Le montant maximum permis sera fixé à 225 000\$ et ajusté à la demande du membre.

Attendu que Monsieur Pierre Boudreault, maire et Madame Marie-Claude Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette demande.

C.c. Monsieur Martin Tremblay, CFE

2009-01-29

PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

Aucune personne n'était présente.

2009-01-30

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée se fait à 19h40 sur proposition de Mme Evelyne Moisan.

Pierre Boudreault, maire

Marie-Claude Lavoie,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

